

Certifié conforme à l'acte transmis au contrôle de légalité



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil de Communauté de la Communauté Urbaine Grand Dijon

Séance du jeudi 25 juin 2015

Président : M. MILLOT

Secrétaire de séance : Mme BORSATO

Convocation envoyée le 18 juin 2015

Publié le 26 juin 2015

Nombre de membres du Conseil de Communauté : 79

Nombre de présents participant au vote : 61

Nombre de membres en exercice : 79

Nombre de procurations : 16

SCRUTIN : POUR : 75

ABSTENTION : 0

- CONTRE : 2

NE SE PRONONCE PAS : 0

Membres présents :

M. Alain MILLOT	M. Jean-Claude GIRARD	Mme Claudine DAL MOLIN
M. Pierre PRIBETICH	M. Patrick MOREAU	Mme Louise BORSATO
M. Jean ESMONIN	Mme Stéphanie MODDE	M. Louis LEGRAND
M. Patrick CHAPUIS	Mme Christine MARTIN	M. Patrick ORSOLA
Mme Nathalie KOENDERS	Mme Danielle JUBAN	Mme Florence LUCISANO
M. Rémi DETANG	Mme Lê Chinh AVENA	Mme Anne PERRIN-LOUVRIER
Mme Catherine HERVIEU	Mme Hélène ROY	Mme Céline TONOT
M. José ALMEIDA	M. Georges MAGLICA	M. Jean-Philippe MOREL
M. Jean-François DODET	M. Joël MEKHANTAR	M. Nicolas BOURNY
M. François DESEILLE	Mme Sladana ZIVKOVIC	Mme Corinne PIOMBINO
Mme Colette POPARD	Mme Océane CHARRET-GODARD	M. Jean-Louis DUMONT
M. Michel JULIEN	M. Alain HOUPERT	M. Patrick BAUDEMONT
M. Frédéric FAVERJON	M. Laurent BOURGUIGNAT	M. Dominique SARTOR
M. Didier MARTIN	Mme Catherine VANDRIESSE	M. Damien THIEULEUX
M. Dominique GRIMPRET	M. François HELIE	Mme Michèle LIEVREMONT
M. Michel ROTGER	Mme Chantal OUTHIER	M. Philippe BELLEVILLE
M. Jean-Patrick MASSON	M. Emmanuel BICHOT	M. Gilbert MENUT
Mme Badiaâ MASLOUHI	Mme Frédérique DESAUBLIAUX	Mme Noëlle CABBILLARD
M. André GERVAIS	M. Hervé BRUYERE	M. Cyril GAUCHER.
M. Benoît BORDAT	Mme Sandrine RICHARD	
Mme Anne DILLENSEGER	M. Thierry FALCONNET	

Membres absents :

M. Laurent GRANDGUILLAUME	M. Charles ROZOY pouvoir à Mme Océane CHARRET-GODARD
M. Roland PONSAA	M. Abderrahim BAKA pouvoir à M. Gilbert MENUT
	M. François REBSAMEN pouvoir à M. Alain MILLOT
	Mme Françoise TENENBAUM pouvoir à Mme Christine MARTIN
	Mme Chantal TROUWBORST pouvoir à M. François DESEILLE
	Mme Nuray AKPINAR-ISTIQUAM pouvoir à Mme Danielle JUBAN
	M. Jean-Yves PIAN pouvoir à M. Joël MEKHANTAR
	Mme Anne ERSCHENS pouvoir à Mme Catherine VANDRIESSE
	M. Édouard CAVIN pouvoir à Mme Frédérique DESAUBLIAUX
	M. François NOWOTNY pouvoir à M. Dominique GRIMPRET
	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET pouvoir à M. Nicolas BOURNY
	M. Jean DUBUET pouvoir à M. Patrick ORSOLA
	M. Gaston FOUCHERES pouvoir à Mme Anne PERRIN-LOUVRIER
	M. Jacques CARRELET DE LOISY pouvoir à M. Patrick CHAPUIS
	M. Jean-Michel VERPILLOT pouvoir à Mme Corinne PIOMBINO
	Mme Anaïs BLANC pouvoir à M. Rémi DETANG.

OBJET : POLITIQUE DE LA VILLE, HABITAT ET URBANISME

Association pour l'inscription des Climats du vignoble de Bourgogne - Etude des flux, des conditions d'accès et des modes de déplacements sur l'ensemble des sites du périmètre des Climats du vignoble de Bourgogne, candidats à l'inscription sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO - Demande de subvention

Par courrier du 22 mai dernier, Monsieur le Président de l'association pour l'inscription des Climats du vignoble de Bourgogne au patrimoine mondial de l'UNESCO sollicite le Grand Dijon pour sa participation à l'étude des flux de déplacements sur la Côte viticole selon la demande de subvention jointe au présent rapport.

Cette étude est un des volets du plan d'actions élaboré pour la mise en œuvre du plan de gestion pièce essentielle du dossier de candidature. En effet, outre le développement du volet scientifique de la candidature, l'inscription impose la présentation d'un plan de gestion apportant les garanties nécessaires en termes de conservation, de développement et de maîtrise du territoire.

Pour mener à bien ce dossier, des commissions thématiques spécifiquement chargées de l'élaboration de ce plan ont été mises en place. Les travaux de ces commissions ont abouti à l'écriture d'un plan d'actions spécifiques.

En l'espèce, dans le but de favoriser le développement d'un tourisme durable qui préserve et valorise les atouts du territoire, il s'est avéré indispensable d'agir pour réguler les flux sur l'ensemble du périmètre proposé à l'inscription, faciliter l'accès aux sites majeurs, faire face à l'augmentation de la fréquentation touristique attendue et optimiser l'accueil et les conditions de déplacements des touristes en tenant compte à la fois des impératifs liés à la vie quotidienne des habitants, aux activités économiques locales et à la préservation du bien.

L'action III-A prévoit ainsi d'analyser les flux de déplacements sur la Cote viticole de Côte-d'Or.

L'étude dont le montant s'élève 70 000 € TTC est financé par :

- le Conseil régionale de Bourgogne pour 27 000 €,
- le Conseil général de la Côte d'Or pour 27 000 €,
- le Communauté urbaine de l'agglomération dijonnaise pour 6 500 €,
- la Communauté d'agglomération de Beaune Côte et Sud pour 6 500 €,
- la Communauté de communes de Gevrey Chambertin pour 3 000 €.

Le cabinet AUXILIA est en charge de ce dossier dont les principales étapes sont :

- un diagnostic finalisé d'ici l'été 2015,
- un plan d'actions livrable courant novembre 2015.

Il est indiqué que la subvention sera mandatée dès que la délibération relative à l'attribution sera exécutoire

LE CONSEIL,
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
DÉCIDE :

- **de valider** la demande de subvention jointe au présent rapport ;
- **d'accorder** une subvention de 6 500 € à l'association pour l'inscription des Climats du vignoble de Bourgogne au patrimoine mondial de l'UNESCO ;
- **d'autoriser** le Président à signer tout acte nécessaire à l'application de cette décision.